

AIDE À LA DÉCLARATION DES **CAPTURES** **ACCIDENTELLES** ET À LA RECONNAISSANCE DE **MAMMIFÈRES MARINS**



Pour vous aider dans votre déclaration (identification des espèces, évaluation du poids...) **et faciliter l'exploitation des informations transmises :**

→ **contactez Pélagis** (université de La Rochelle - CNRS) et adressez leur des photos [photos strictement confidentielles, non diffusées]
06 75 02 03 13



Novembre 2018

Conception, réalisation :

S. Tachaires, B. Guichard, H. Peltier,
P. Duclouy, M. Benatre, M. Naviner,
S. Beudon, L. Gauthier

Mise en page : MAA/DICOM

Impression : C2Print

Crédit photo : Pascal Xicluna/agriculture.gouv.fr

Aide à la déclaration des captures accidentelles et à la reconnaissance de mammifères marins

La liste des espèces ci-dessous correspond à la liste de l'arrêté relatif à la protection des mammifères marins sur le territoire national, arrêté du 1^{er} juillet 2011 modifié fixant la liste des mammifères marins protégés sur le territoire national et les modalités de leur protection. **Les espèces en gras sont présentes en métropole.**

GROUPE D'ESPÈCE Sous-groupe d'espèce	NOM DE L'ESPÈCE	CODE FAO	NOM DE L'ESPÈCE	CODE FAO
MYSTICÈTES				
Balaenidés	Baleine franche australe	EUA	Baleine franche boréale, Baleine des Basques	EUG
Balaenoptéridés	Baleine à bosse (mégalpère)	HUW	Rorqual boréal (de Rudolphi)	SIW
	Petit rorqual	MIW	Rorqual commun	FIW
	Petit rorqual antarctique	BFW	Rorqual tropical (de Bryde)	BRW
	Rorqual bleu, grand rorqual	BLW		
Néobalaenidés	Baleine pygmée	CPM		
ODONTOCÈTES				
Delphinidés	Costero, sotalie de Guyane	TZG	Globicéphale noir [Fiche 6]	PIW
	Dauphin aptère austral	RSW	Globicéphale tropical	SHW
	Dauphin bleu et blanc [Fiche 5]	DST	Grand dauphin [Fiche 5]	DBO
	Dauphin à bosse indo-pacifique	DHI	Grand dauphin indo-pacifique	DBZ
	Dauphin clymène	DCL	Lagénorhynque à bec blanc	BWD
	Dauphin de Commerson	CMD	Lagénorhynque à flancs blancs	DWH
	Dauphin commun à bec court [Fiche 5]	DCO	Lagénorhynque obscur	DDU
	Dauphin commun à bec long	DCZ	Lagénorhynque sablier	HRD
	Dauphin de Fraser	FRD	Orque, épaulard	KIW
	Dauphin à long bec	DSI	Orque naine	KPW
	Dauphin de Risso, Grampus [Fiche 6]	DRR	Péponocéphale, dauphin d'Electre	MEW
Dauphin tacheté de l'Atlantique	DSA	Pseudorque	FAW	
Dauphin tacheté pantropical	DPN	Sténo, dauphin à bec étroit	RTD	
Monodontidés	Belouga	BEL		
Phocoenidés	Marsouin commun [Fiche 5]	PHR	Marsouin à lunettes, Marsouin de Lahille	SPP
Physétéridés	Cachalot macrocéphale	SPW	Cachalot pygmée	PYW
	Cachalot nain	DWW		
Ziphidés	Béardie d'Arnoux	BAW	Mésoplodon de Layard, Baleine à bec de Layard	TSW
	Hypérodon austral	SRW	Mésoplodon de Longman, Baleine à bec de Longman	BNW
	Hypérodon boréal	BOW	Mésoplodon de Sowerby, Baleine à bec de Sowerby	BWW
	Mésoplodon de Blainville, Baleine à bec de Blainville	BBW	Mésoplodon de True, Baleine à bec de True	BTW
	Mésoplodon de Gervais, Baleine à bec de Gervais	BGW	Ziphius, baleine à bec de Cuvier	BCW
SIRÉNIENS				
	Dugong	DUG	Lamantin d'Amérique	WIM
PINNIPÈDES				
Otaridés	Otarie à fourrure sub-antarctique, Otarie de l'île d'Amsterdam	SSF	Otarie à fourrure antarctique, Otarie des Kuerguelen	SEA
Phocidés	Éléphant de mer austral	SES	Phoque du Groenland	SEH
	Léopard de mer	SLP	Phoque gris [Fiche 6]	SEG
	Phoque annelé ou marbré	SER	Phoque moine de Méditerranée	SMM
	Phoque barbu	SEB	Phoque de Ross	SRS
	Phoque crabier	SET	Phoque veau marin [Fiche 6]	SEC
	Phoque à crête	SEZ	Phoque de Weddell	SLW
Odobénidés	Morse	WAL		

Comment déclarer les captures accidentelles de mammifères marins sur une fiche de pêche papier ?



* déclaration obligatoire de ces données

ÉTAPE 1

Remplissez la partie

« Poids estimé des espèces rejetées » :

- indiquez dans la première colonne le **code FAO*** de l'espèce, disponible dans le tableau groupe d'espèces (cf. fiches 1, 5, 6)
- indiquez dans la seconde colonne le code « **RET** »* indiquant que cette capture accidentelle a été remise à l'eau

ÉTAPE 2

Indiquez dans la colonne correspondant à la date de la sortie en mer :

- le nombre d'individus*
- le poids estimé de l'animal*
- son sexe, si plusieurs individus utiliser les signes ♂ mâle et ♀ femelle

ÉTAPE 3

→ Renseignez dans l'espace « **Commentaire** » l'état de conservation de l'individu (frais ou décomposé) et le numéro de bague si l'animal est identifié

Ci-joint un exemple de fiche de pêche (encadré rouge) avec :

- une capture accidentelle d'un dauphin commun à bec court (DCO), avec un poids estimé à 100 kg, capturé le 04/06/2018
- une capture accidentelle d'un marsouin commun (PHR), avec un poids estimé à 50 kg, capturé le 04/06/2018
- une capture accidentelle d'un marsouin commun (PHR), avec un poids estimé à 20 kg, capturé le 20/06/2018

N° FDP 1 254501		FICHE DE PECHE									
Identification du navire		NOM du navire : CIAT DES NERS				Identification du capitaine		Nom et prénom : MARTIN POISSON		Adresse : 3 rue du Longre 35350 Village malouin	
Nom et n° d'immatriculation : SN123456		Port d'exploitation : Saint-Nade									
Descriptions des sorties en mer											
Date (jour/mois/année)		02/06/18	04/06/18	10/06/18	20/06/18	26/06/18					
Secteur de pêche (a)		27.7.e	27.7.e	27.7.e	27.7.e	27.7.e					
Durée de la sortie en heures		10	10	10	10	10					
Engin (b)		07N	07N	07N	07N	07N					
Mailage (c)		120	120	120	120	120					
Dimension (d)											
Temps engin (a)		7	7	7	7	7					
Espèces débarquées (f)		Poids des captures débarquées (g)									
NAC	LSC	1000									
HOM	LSC	2000	100	100	3000						
PHL	LSC		500	100							
NAC	BNS		100								
Poids estimé des espèces rejetées (h)											
DCO	RET	1 mâle 100 kg									
PHR	RET	1 mâle 50 kg			1 femelle 20 kg						
Espace commentaire										Date de clôture du feuillet et signature du capitaine :	

a) rectangle statistique du CIEM en Atlantique-Manche-Mer du Nord, de la CGPM en Méditerranée ou références géographiques pertinentes en dehors de ces 2 zones.
 b) utiliser le code FAO de l'engin.
 c) Mailage en mm.
 d) quantité de matériel levé pour les engins dormants (nombre de casses, longueur de filets, nombre d'hamaçons) ou largeur cumulée pour les engins traînants.
 e) durée de remorquage en heures.
 f) utiliser le code FAO de l'espèce.
 g) poids vifs en kilogrammes. NB. Pour la civelle (ELE), déclarer un décalage de kg, ex : 0,4 kg

ÉTAPE 1

→ Dans le tableau de bord du logiciel, cliquez sur l'icône :
« Captures d'espèces protégées »

Statut	Date	Type de détection	Date de capture	Numéro de transmission	Localisation	Commentaire
	26/08/2018	Observé de jour	26/08/2018 03:00	007210120499980	46x02-00-024-024F	accident
	26/08/2018	Observé de jour	26/08/2018 03:00	007210120499980	46x02-00-024-024F	accident
	26/08/2018	Captures d'espèces protégées	26/08/2018 03:00	007210120499980		

AVERTISSEMENT

Les logiciels de bord sont voués à évoluer. En fonction de la mise en place de nouvelles réglementations et de vos retours d'expérience, les interfaces peuvent donc changer par rapport à celles présentées dans le guide. Cependant, le principe de déclaration restera identique. Afin de faciliter la recherche d'espèces, une liste préférentielle d'espèces les plus fréquemment rencontrées et capturées accidentellement sera intégrée au logiciel.

* déclaration obligatoire de ces données

ÉTAPE 2

Dans la page de déclaration de « **capture d'espèce protégées** », remplissez :

- la date
- la position
- la zone
- l'engin de pêche (facultatif)

Renseignez les éléments relatifs à chaque animal capturé (cf. fiches 1, 5, 6) :

- son groupe*
- son sous-groupe*
- son espèce*

Il est possible de sélectionner directement l'espèce, sans passer par les étapes groupe et sous-groupe

ÉTAPE 3

Indiquez :

- son poids vif estimé*
- le nombre d'individu*
(1 ligne = 1 individu, donc toujours mettre 1 dans « **Nombre d'individus** »)
- son sexe
- son état de santé (mort, vivant ou blessé)
- le temps passé à bord
- le numéro de bague si l'animal est identifié
- son devenir (rejeté, ramené dans un centre de soins, ramené pour analyse)

Il est possible de faire des **commentaires** (indication supplémentaire sur l'état – décomposition, description des blessures etc.). Une ligne correspond à un animal, donc pour saisir plusieurs captures d'une même espèce, cliquez sur « **Ajouter un lot** »

ÉTAPE 4

Une fois les éléments sur l'animal saisis :

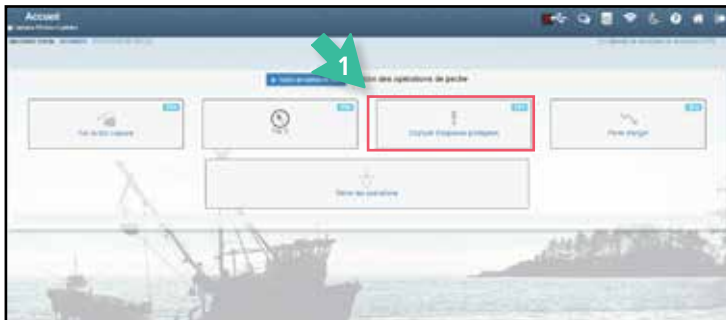
- cliquez sur « **Sauvegarder** » pour enregistrer le message en brouillon
- ou sur « **Envoyer** » pour sauvegarder et envoyer le message aux autorités françaises

* déclaration obligatoire de ces données

ÉTAPE 1

Dans le tableau de bord, sélectionnez :

- « **Activités de pêche** »
- puis « **Captures d'espèces protégées (!)** »
- remplir les données générales (date, heure, position), puis cliquez sur suivant pour arriver à la partie « **Espèce** »
- cliquez sur « **Ajouter** » afin de remplir une ligne



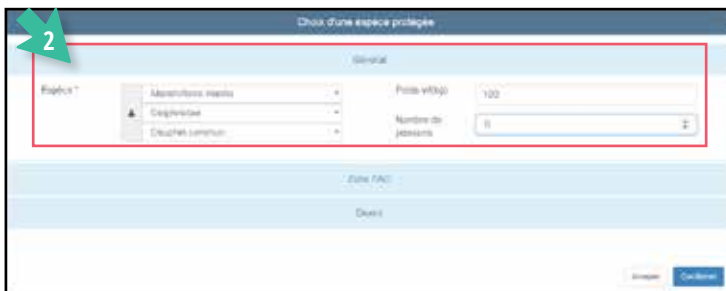
ÉTAPE 2

Choisissez :

- le groupe*
- le sous-groupe*
- l'espèce*

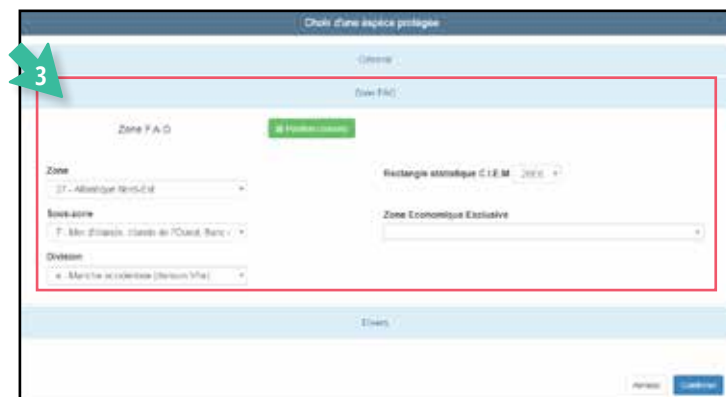
Indiquez :

- le poids estimé*
- le nombre d'individus* (1 ligne = 1 individu, donc toujours mettre 1 dans « **Nombre d'individus** »)
- Cliquez sur « **Continuer** » pour poursuivre la déclaration



ÉTAPE 3

- Saisissez les différents éléments relatifs à la zone de capture de l'animal
- Cliquez sur « **Confirmer** » pour poursuivre la déclaration



AVERTISSEMENT

Les logiciels de bord sont voués à évoluer. En fonction de la mise en place de nouvelles réglementations et de vos retours d'expérience, les interfaces peuvent donc changer par rapport à celles présentées dans

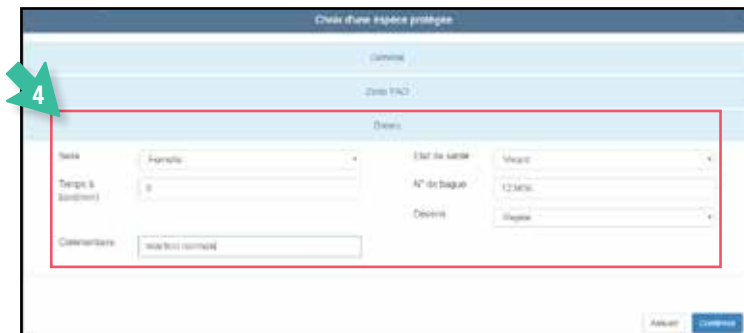
le guide. Cependant, le principe de déclaration restera identique. Afin de faciliter la recherche d'espèces, une liste préférentielle d'espèces les plus fréquemment rencontrées et capturées accidentellement sera intégrée au logiciel.

ÉTAPE 4

Dans l'onglet « Divers », saisissez :

- le sexe
- le temps resté à bord
- son état de santé (mort, vivant ou blessé)
- le numéro de bague si l'animal est identifié
- son devenir (rejeté, ramené dans un centre de soins, ramené pour analyse)
- Cliquez sur « Continuer » pour poursuivre la déclaration

Il est possible de faire des **commentaires** (indication supplémentaire sur l'état de décomposition, description des blessures...)

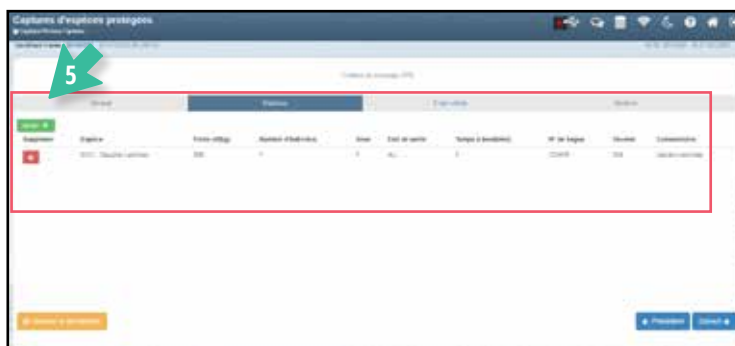


ÉTAPE 5

Un récapitulatif des éléments de saisie apparaît.

Pour ajouter une capture accidentelle :

- cliquez sur le bouton vert « Ajouter » pour créer une nouvelle ligne de déclaration
- reprendre les étapes 1 à 4 précédentes
- lorsque tous les individus sont déclarés, cliquez sur le bouton « Suivant »
- en cliquant sur le bouton « Suivant », un écran « Engins » apparaît (sélectionner l'engin utilisé)
- puis cliquez sur « Continuer » Un récapitulatif de la déclaration apparaît
- cliquez sur « Valider » pour enregistrer le message
- une fois le message enregistré, allez sur le tableau de bord et « Envoyez » le message aux autorités françaises

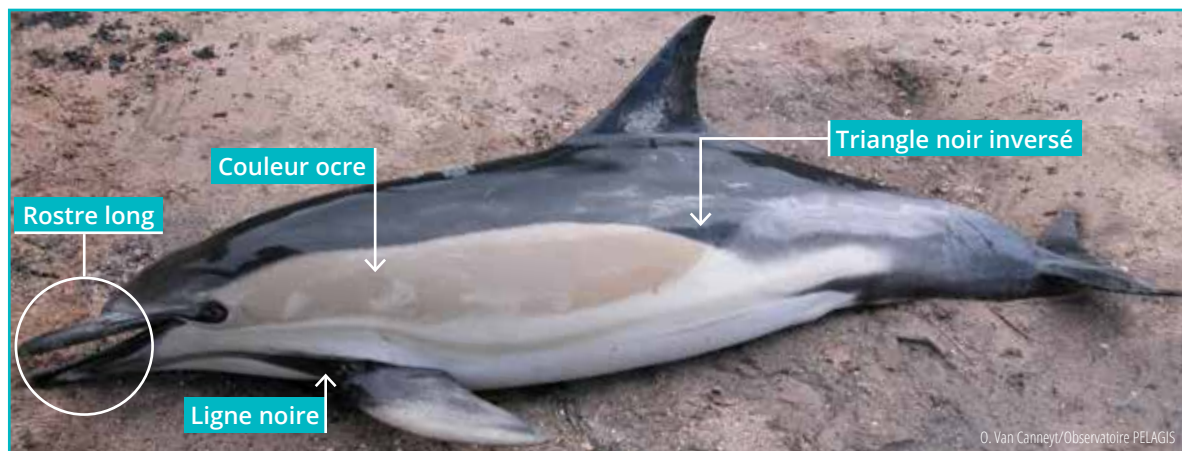


Date	Espèce	Sexe	État de santé	Temps à bord	N° de bague	Statut	Commentaire
2023-08-01	Mammifère marin	M	Mort	12	12345	Rejeté	

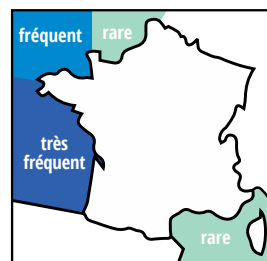
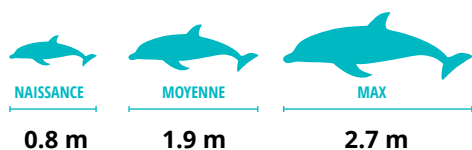
Comment reconnaître les espèces de mammifères marins ?

ESPÈCE [code FAO] groupe/sous-groupe nom latin

DAUPHIN COMMUN [DCO] Odontocète/Delphinidé *Delphinus delphis*

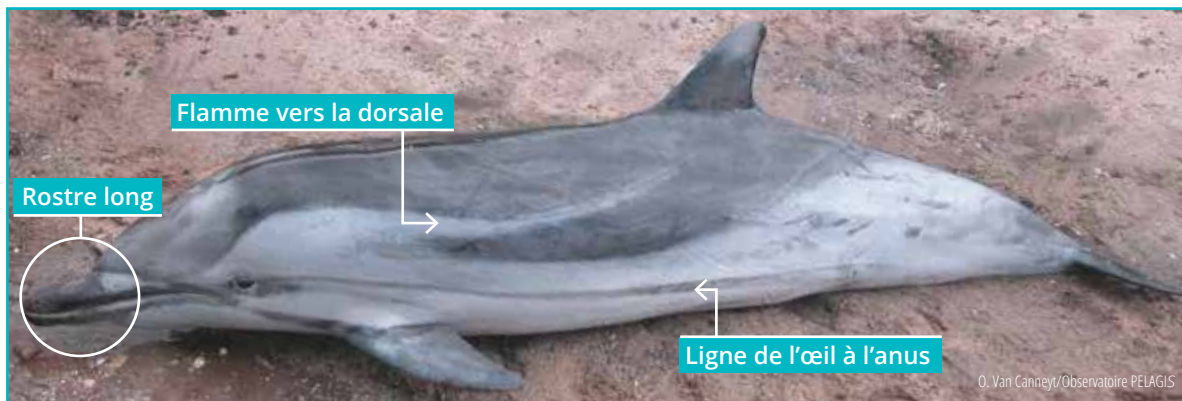


O. Van Canneyt/Observatoire PELAGIS

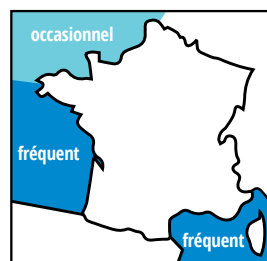
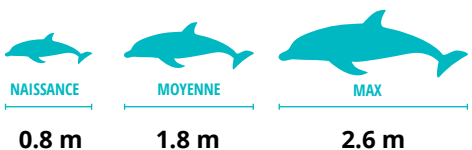


Rostre long et corps fin — couleur noire sur le dos et blanche sur le ventre — couleur ocre et triangle noir inversé sur les flancs à la hauteur de la nageoire dorsale — ligne noire de la mâchoire inférieure à la pectorale.

DAUPHIN BLEU ET BLANC [DST] Odontocète/Delphinidé *Stenella coeruleoalba*



O. Van Canneyt/Observatoire PELAGIS



Rostre long — corps fin — couleur grise s'éclaircissant ventralement — flamme gris argent fuyant vers la nageoire dorsale — lignes latérales sombres de l'œil à l'anus et de l'œil à la pectorale.

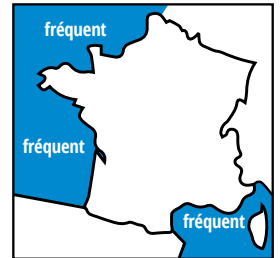
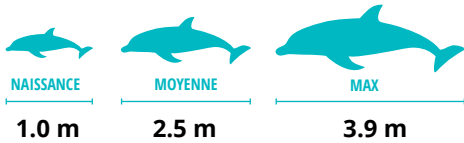
Comment reconnaître les espèces de mammifères marins ?

ESPÈCE [code FAO] groupe/sous-groupe nom latin

GRAND DAUPHIN [DBO] Odontocète/Delphinidé *Tursiops truncatus*

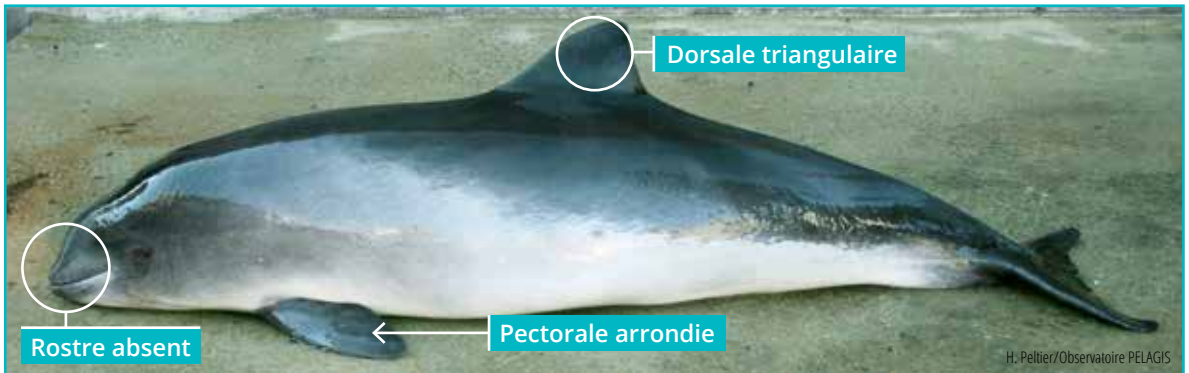


G. Gautier/Observatoire PELAGIS

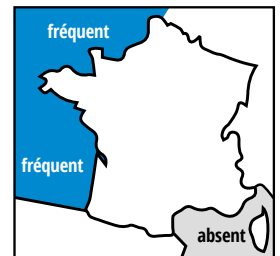
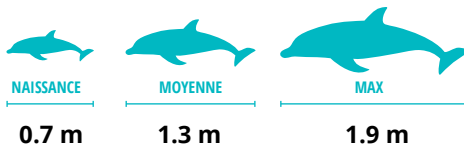


Rostre court — corps trapu — haut aileron en faucille — couleur gris sombre sur le dos et blanche ventralement, généralement dépourvu de dessins très marqués.

MARSOUIN COMMUN [PHR] Odontocète/Phocoenidé *Phocoena phocoena*



H. Peltier/Observatoire PELAGIS



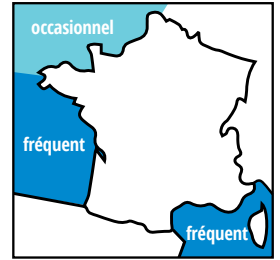
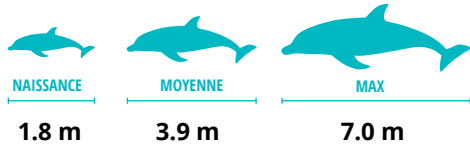
Absence de rostre — corps rondelet — tête obtuse — extrémités des pectorales arrondies — petite dorsale triangulaire — dents spatulées — couleur gris foncé à noire s'éclaircissant ventralement.

Confusion possible : A des stades nouveau-nés il peut être difficile de différencier le dauphin commun, le dauphin bleu et blanc et le grand dauphin. En cas de doute, la réalisation de photos systématiques et le comptage des dents sont des éléments d'examen essentiels.

Comment reconnaître les espèces de mammifères marins ?

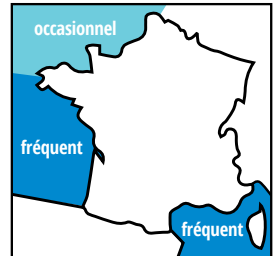
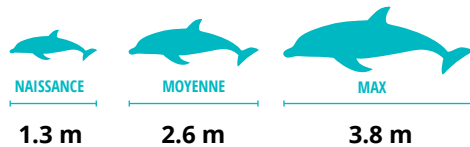
ESPÈCE [code FAO] groupe/sous-groupe nom latin

GLOBICÉPHALE NOIR [PIW] Odontocète/Delphinidé *Globicephala melas*



Corps massif — tête globuleuse — dorsale basse et étendue courbée vers l'arrière — très longues pectorales au bord d'attaque très coudé atteignant au moins 1/3 de la longueur du corps — couleur noire avec le dessous gris clair se poursuivant jusqu'à la région anale et en forme « W » sous le menton.

DAUPHIN DE RISSO [DRR] Odontocète/Delphinidé *Grampus griseus*



Tête arrondie avec front abrupt — longues pectorales et nageoire dorsale haute — couleur grise à blanche plus accentuée avec l'âge et marquée de cicatrices linéaires.

Confusion possible : Des échouages de globicéphales tropicaux ont été recensés en Atlantique (4 depuis 2008). Comparée au globicéphale noir, la longueur des pectorales est plus courte chez le tropical (1/6^e de la longueur totale) et le nombre de dents est de 7 à 9 par demi-mâchoire. Des confusions entre le jeune dauphin de Risso et le globicéphale noir peuvent se produire : le nombre de dents sur la demi mâchoire supérieure permettra de différencier ces deux espèces.

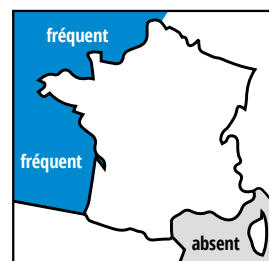
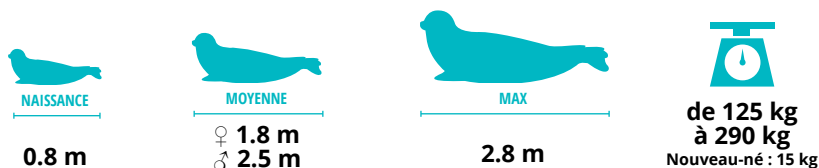
Comment reconnaître les espèces de mammifères marins ?

ESPÈCE [code FAO] groupe/sous-groupe nom latin

PHOQUE GRIS [SEG] Pinnipède/Phocidé *Halichoerus grypus*



G. Doremus/Observatoire PELAGIS



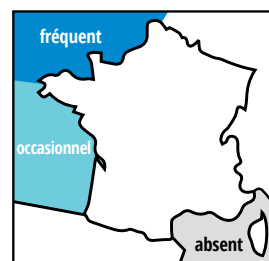
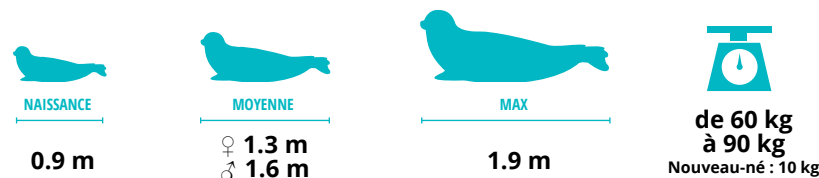
Tête avec museau allongé et droit (plus marqué chez les mâles) — narines parallèles verticales ne se joignant pas à la base — forme générale allongée — membres antérieurs courts avec de grandes griffes visibles — couleur variable allant du gris clair à noir, argenté ou brun avec zone ventrale plus claire — tâches régulières sur le dos — nouveau-né avec pelage blanc jusqu'à 3 semaines.

PHOQUE VEAU-MARIN [SEC] Pinnipède/Phocidé *Phoca vitulina*



R. Delcourt, Picardie Nature

G. Doremus/PELAGIS



Tête ronde avec décrochement entre le front et le museau, rappelant celle d'un chien — narines en « V » — membres antérieurs courts dont les griffes dépassent peu de la fourrure — teinte générale variant du blanc-gris au jaunâtre-grisâtre, souvent plus foncé sur le dos — nombreuses tâches sombres de forme et de répartition irrégulière.